



Aux destinataires concernés

Date 5 février 2020

Révision de la loi cantonale sur l'organisation des Conseils et les rapports entre les pouvoirs du 28 mars 1996 – LOCRP
Mise en consultation

Madame, Monsieur,

La Présidence du Conseil d'Etat ouvre une procédure de consultation portant sur une modification de la loi cantonale sur l'organisation des Conseils et les rapports entre les pouvoirs (LOCRP).

La mesure proposée vise à répondre au Concept opérationnel Agenda 2030.

Nous attendons bien volontiers votre détermination pour le **lundi 2 mars 2020**.

Vos remarques sont à adresser au Service de l'agriculture, Me Nathalie Negro-Romailler, Avenue Maurice-Troillet 260, Case postale 437, 1951 Châteauneuf-Sion ou par e-mail à nathalie.negro-romailler@admin.vs.ch.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Roberto Schmidt
Président du Conseil d'Etat

Annexes Rapport explicatif
Nouvel art. 100 al. 3 LOCRP

